



COMMISSION EUROPEENNE

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union européenne apporte son soutien aux victimes d'inondation en Guinée

Conakry, 25 août 2015.- Face aux inondations qui ont affecté la Guinée en cette période d'hivernage, causant aussi bien des pertes en vies humaines que des dégâts matériels, l'Union européenne a alloué 58 000 Euros (480,9 millions GNF) sous forme d'aide humanitaire pour venir en aide aux populations les plus touchées.

Ce financement vise à soutenir la Croix-Rouge Guinéenne dans la fourniture d'une aide d'urgence sous forme d'abris, d'eau, d'équipements sanitaires et d'hygiène. Cette aide bénéficiera à 9 000 personnes (1 500 familles) dont les maisons ont été détruites par les eaux.

Ce financement fait partie de la contribution globale de l'Union européenne au Fonds d'Urgence pour les Secours lors de Catastrophes (DREF) de la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FICR).

Entre la fin juillet et le début du mois d'août 2015, les pluies torrentielles de la capitale Conakry et d'autres régions du pays à l'exemple de Télimélé, Macenta, Siguri, Beyla, Forécariah et Coyah ont causé de graves inondations. Au moins 9 personnes ont trouvé la mort. Cette crise menace la situation sanitaire déjà fragile du pays, encore affecté par l'épidémie Ebola qui sévit depuis 2014. Près de 30 000 personnes (5 000 ménages) ont perdu leur habitation, rien qu'à Conakry. En outre, 685 sources d'eau ont été détruites par les eaux.

Contexte

L'Union européenne est, avec ses Etats-Membres, le plus grand fournisseur d'aide humanitaire au monde. Le secours d'urgence est une forme d'expression de la solidarité européenne à l'endroit des populations dans le besoin à travers toute la planète. Il vise à sauver des vies, prévenir et soulager la souffrance humaine et sauvegarder l'intégrité et la dignité humaine des populations affectées par les catastrophes naturelles et crises d'origine humaine. La Commission européenne à travers son Département Humanitaire et Protection Civile (ECHO), aide plus de 120 millions de victimes de conflits et catastrophes chaque année. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le [site web d'ECHO](#).

La Commission européenne a signé un contrat de 3 millions d'Euros avec la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant Rouge (FICR) afin de soutenir son Fonds d'Urgence pour les secours lors de catastrophes (DREF). Les fonds du DREF sont principalement alloués aux catastrophes de moindre envergure, celles qui ne nécessitent pas un appel formel à l'aide internationale.

Le Fonds d'Urgence pour les secours lors de catastrophes a été établi en 1985 et est alimenté à travers les contributions de donateurs. Chaque fois qu'une Société Nationale de la Croix Rouge ou du Croissant Rouge a besoin d'une aide financière immédiate pour faire face à une catastrophe, elle peut requérir des fonds du DREF. Pour les catastrophes sans grande conséquence, FICR alloue des subventions provenant de ce Fonds, qui peut être réapprovisionné par les donateurs. L'accord de contribution entre FICR et ECHO permet à ce

dernier de réapprovisionner le DREF pour des opérations approuvées (qui correspondent à son mandat humanitaire) jusqu'à hauteur de 3 millions d'Euros.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter :

Mamadou Alimou SOW

Chargé de l'Information et de la Communication

Délégation de l'Union européenne en Guinée

Tél.: +224 – 622.35.20.71/ 631.40.48.70 Mobile +224 - 662 03 12 26/ 628 48 15 00

Immeuble Le Golfe, Lanséboundji BP:730

Conakry - République de Guinée

Site web: <http://eeas.europa.eu/delegations/guinea>

www.facebook.com/DelegationDeLUnionEuropeenneEnGuinee

Mamadou-Alimou.SOW@eeas.europa.eu

Aide humanitaire de la Commission européenne:

http://ec.europa.eu/echo/index_fr.htm

Comptes Twitter et Facebook:

https://twitter.com/eu_echo

<http://www.facebook.com/ec.humanitarian.aid>